

Dans un an, accueillons la flamme olympique dans le parc Georges Valbon !

Dans un an, jour pour jour, la flamme olympique traversera le parc départemental Georges Valbon où les Dugnysiens pourront l'admirer, le 25 juillet 2024.



Dugny, le 25 juillet 2023.

Dans un an, jour pour jour, la flamme olympique traversera le parc départemental Georges Valbon où les Dugnysiens pourront l'admirer, le 25 juillet 2024.

Peu de gens l'auraient imaginé il y a encore 10 ans : la flamme olympique passera dans le parc départemental Georges Valbon, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris. Mais auparavant, la torche - dont le design a été dévoilé ce 25 juillet 2023 - sera allumée comme le veut la tradition à Olympie, en Grèce, le 16 avril 2024 avant de rejoindre le Stade panathénaïque d'Athènes où la passation officielle se fera avec le comité d'organisation français.

Un relais de 68 jours, de mai à juillet 2024

La flamme prendra ensuite la direction de la France et arrivera à Marseille le 8 mai puis s'en suivra un relais de 68 jours à travers la nation toute entière. Au total, plus de 10.000 porteurs se relaieront à travers le pays pour permettre à ce symbole olympique de rejoindre notre département le 25 juillet 2024. Les Dugnysiens pourront pleinement profiter de ce spectacle unique dans une vie puisque ce relais fera étape dans le parc départemental Georges Valbon.

Un « live site » à deux pas de Dugny

L'arrivée de la flamme olympique sera accompagnée d'une grande célébration dans le parc Georges Valbon. Cet événement marquera aussi l'ouverture du site officiel de célébration (ou « live site) des Jeux en Seine-Saint-Denis. Il s'agit d'un espace organisé par le Département où Dugnysiens, Courneuvien, Bourgetins et d'ailleurs pourront se retrouver autour des animations, célébrations, concerts et retransmissions des Jeux olympiques et paralympiques qui seront proposées à toutes les générations. Il sera ouvert dès le 25 juillet 2024 de 14 à 22 heures, pour la durée des Jeux olympiques ainsi que 3 jours pendant les Jeux paralympiques. L'accès à ce site ainsi qu'aux activités sera totalement gratuit a annoncé le Conseil départemental.



La flamme paralympique est attendue le 27 août

La Seine-Saint-Denis accueillera également le relais de la flamme paralympique le 27 août 2024, veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques. Le parcours détaillé de ce relais n'est quant à lui pas encore dévoilé.